Appel à Projets
GPR « HUMAN PAST »
Actions Innovantes

Lancement de l'AAP : 1er octobre 2026

Date limite pour déposer votre projet : avant le **20 novembre 2026, 23h59**

Arbitrage lors du Meeting du Board des PIs : 10 décembre 2026

AAP # 8 Grand Programme de Recherche

« HUMAN PAST »

La date limite de dépôt du projet est fixée avant le **20 novembre 2026, 23h59**

Les réponses (**un seul projet par responsable**) sont à adresser à Melina Abdou (melina.abdou@u-bordeaux.fr) avec en copie la direction du GPR (dir.humanpast@u-bordeaux.fr)

OBJECTIFS DU GPR « HUMAN PAST »

Le GPR (Grand Programme de Recherche) « Human Past » est un projet de recherche interdisciplinaire, financé par l'Initiative d'Excellence de l'Université de Bordeaux. « Human Past » rassemble ~200 chercheurs/chercheuses de 5 laboratoires (PACEA, AUSONIUS, Archéosciences Bordeaux, EPOC et CBMN) affiliés à l'Université de Bordeaux (UB) et à l'Université Bordeaux-Montaigne (UBM).

« Human Past » a pour but de documenter, de caractériser et de comprendre les points de basculement qui ont induit des changements biologiques et culturels cruciaux dans les populations du passé. Couvrant une large période chronologique allant de la Préhistoire aux périodes historiques, notre recherche vise à identifier les étapes qui ont permis à un primate originellement adapté à des écosystèmes africains d'évoluer en une espèce qui occupe et impacte chaque écosystème de la planète. Les systèmes biologiques et culturels sont examinés à différentes échelles, en utilisant diverses perspectives, avec une attention particulière portée à la variation phénotypique et génétique, la cognition, la technologie, l'organisation sociale, les systèmes de croyances et les stratégies d'adaptation génétiques et culturelles qui gouvernent les sociétés humaines.

Nous concentrons nos efforts sur six questions interconnectées : 1) Quels mécanismes ont affecté la diversité génétique et phénotypique des communautés humaines et animales ? 2) Comment les sociétés humaines ont-elles interagi avec leur environnement ? 3) Comment et pourquoi de nouveaux traits culturels apparaissent, se répandent et disparaissent ? 4) Comment les systèmes symboliques ont-ils émergé et comment ont-ils affecté l'organisation sociale ? 5) Comment l'étude du patrimoine culturel peut-elle améliorer notre connaissance du passé humain tout en favorisant sa protection et en renforçant le développement sociétal et communautaire ? 6) Peut-on établir une synthèse opérationnelle des mécanismes qui ont produit des changements majeurs et irréversibles dans l'évolution des sociétés humaines ?

Important: Les porteurs de projet ayant déjà reçu un financement dans le cadre des précédents AAP Actions Innovantes en phase 1 peuvent candidater à cet AAP n°8

OBJECTIFS DE L'AAP « ACTIONS INNOVANTES »

Cet appel à projet vise à :

- Favoriser de nouvelles recherches répondant aux problématiques du projet « Human Past »
- Financer des projets de collègues ne faisant pas partie du GPR « Human Past » (ex. nouveau membre d'une unité) et souhaitant le rejoindre.
- Financer des actions permettant de tester la faisabilité d'un nouvel axe d'investigation ou le potentiel d'un nouvel équipement bénéficiant au GPR « Human Past »
- Financer des productions scientifiques (ex. ouvrage, publication) mettant en valeur de nouvelles découvertes qui s'inscrivent dans les objectifs du GPR « Human Past ».

Toute personne membre d'un laboratoire impliqué dans le GPR « Human Past » peut présenter un projet au présent AAP.

CRITERES PRIORITAIRES D'EVALUATION DES PROJETS

Les principaux critères permettant d'évaluer ces projets seront :

- La qualité scientifique du projet, reconnue par le Board des PIs
- La contribution à l'identification et à la documentation de points de bascules (« Tipping Points ») dans le cadre du GPR « Human Past »
- Le caractère innovant et interdisciplinaire du projet
- Le potentiel effet levier du projet pour obtenir des ressources extérieures (Région Nouvelle Aquitaine, ANR, FEDER, ERC, etc.)
- La potentielle visibilité du projet et sa valorisation scientifique
- Le projet doit être inédit et ne pas avoir fait l'objet d'une candidature à l'AAP du Département des Sciences Archéologiques

DESCRIPTION SCIENTIFIQUE DU PROJET (2 PAGES MAXIMUM)

Le positionnement du projet par rapport à l'état de l'art doit figurer dans l'introduction de la proposition. On décrira ensuite les objectifs du projet ainsi que la pertinence des moyens demandés afin de le réaliser. On s'attachera à démontrer la plus-value scientifique du projet et dans quelle mesure il répond à l'un des objectifs du GPR « Human Past » et aux critères d'évaluation. Il est également demandé de faire une présentation argumentée de la faisabilité du projet.

DETAILS TECHNIQUES ET APPENDICES (4 PAGES MAXIMUM)

Faisabilité, durée du projet et calendrier

- Indiquer le calendrier du projet
- Les financements apportés aux projets soutenus par le GPR devront être dépensés **avant le 31 décembre 2028**.
- Le porteur du projet s'engage à diriger le projet sur l'ensemble de sa durée

- Si le porteur venait à quitter le GPR avant la fin de son projet, les fonds restants seront réintégrés au budget du GPR. Exceptionnellement, tout ou partie des fonds restants pourra être utilisé pour couvrir des frais de publications pour un manuscrit en lien direct avec le projet financé par le GPR. Cette décision revient au Board des PIs
- Les post doctorants portant un projet doivent avoir un contrat de travail qui ne s'arrête pas avant la fin du projet déposé

Rattachement à des WPs du GPR

Indiquer le ou les WPs du GPR « Human Past » auquel le projet se rattache.

Justification des demandes financières

Donner une justification rapide des frais de fonctionnement, une justification des équipements demandés. Expliquer précisément la nécessité des besoins.

Les dépenses éligibles sont :

- Les dépenses de fonctionnement (consommables, missions, rémunération de stagiaires, petits équipements de moins de 800 €, prestations, etc.)
- Les dépenses d'équipement jusqu'à 4000 €
- Les salaires de personnel support à la condition que les missions associées ne relèvent pas du fonctionnement courant du laboratoire ou d'une plateforme, mais bien d'une mission en lien direct avec les travaux de recherche développés dans le cadre de l'action innovante proposée

Cofinancement

Les cofinancements ne sont pas une obligation.
Si cofinancement, indiquer s'il est :

- envisagé
- soumis et en cours d'évaluation
- acquis

Indiquer le montant et l'origine des potentiels cofinancements (ANR, IdEx, Europe, Région, etc.) s'il y a lieu.

IMPORTANT ! Dans la description des coûts du projet, bien différencier dans les tableaux ce qui est demandé au GPR (avec un détail suffisant pour évaluation, éviter les sommes rondes et maximales), des coûts totaux envisagés pour le projet ou des autres fonds envisagés/demandés/acquis par d'autres moyens.

ECHEANCIER DE L'AAP N° 8 DU GPR HUMAN PAST

L'AAP n° 8 est doté d'un montant de 25 000 euros.

Le montant demandé par projet ne pourra pas dépasser 12 000 euros.

Les projets devront remonter avant le **20 novembre 2026 à 23h59**, à Melina Abdou (melina.abdou@u-bordeaux.fr) avec en copie la direction du GPR (dir.humanpast@u-bordeaux.fr)

DOCUMENT A COMPLETER

ACRONYME OU NOM COURT DU PROJET ET TITRE COMPLET DU PROJET	
RESUME SYNTHETIQUE DU PROJET 500 caractères max.	
NATURE DU PROJET (P. EX. : ETUDE PILOTE, RECHERCHE FONDAMENTALE, AMORÇAGE POUR FUTUR MONTAGE D'UN PROJET PLUS LARGE, CLOTURE DE PROJET…) 100 caractères max	
RATTACHEMENT A UN OU PLUSIEURS WPS DU GPR « HUMAN PAST »	☐ Quels mécanismes ont affecté la diversité génétique et phénotypique des communautés humaines et animales ? (WP1) ☐ Comment les sociétés humaines ont elles interagi avec leur environnement ? (WP2) ☐ Comment et pourquoi de nouveaux traits culturels apparaissent, se répandent et disparaissent ? (WP3) ☐ Comment les systèmes symboliques ont - ils émergé et comment ont - ils affecté l'organisation sociale ? (WP4) ☐ Comment l'étude du patrimoine culturel peut - elle améliorer notre connaissance du passé humain tout en favorisant sa protection et en renforçant le développement sociétal et communautaire ? (WP5) ☐ Peut- on établir une synthèse opérationnelle des mécanismes qui ont produit des changements majeurs et irréversibles dans l'évolution des sociétés humaines ? (WP6)
MONTANT DEMANDE EN € (MAX 12 000 €)	

PRINCIPALE "VALORISATION" ATTENDUE 200 caractères max.			
NOM DU RESPONSABLE			
POSITION DU RESPONSABLE			
LABORATOIRE DE RECHERCHE DU RESPONSABLE DU SITE BORDELAIS			
LISTE DES LABORATOIRES ET DEPARTEMENTS PARTENAIRES			
DATE ET SIGNATURE DU RESPONSABLE			
SIGNATURE DU (DES) DU(S) DU (DES) LABORATOIRE(S) DE RATTACHEMENT DU PI			

DESCRIPTION DU PROJET (2 PAGES MAXIMUM soit 4500 caractères max. par page)

Suite de la description

IMPACTS ATTENDUS (1 PAGE MAXIMUM, soit 4500 caractères max.)

APPENDICES (4 PAGES MAXIMUM)

Faisabilité, durée du projet et calendrier (1 page, soit 4500 caractères max.)

Participants au projet

Nom et fonction du participant	Laboratoire	Explications sur l'implication / Niveau, nature de la collaboration

Justification des demandes financières faites au GPR (détaillez le budget)

Type de dépense (RH ; Fonctionnement : Prestation de service, Mission, Achat de matériel ; Equipement)	Description	Montant (€)

Total (€) :

Cofinancement

Origine du ou des potentiels cofinancements	Montant (€)	Envisagé, soumis, acquis

CONTACT

GPR HUMAN PAST
Personne à contacter
Melina Abdou
melina.abdou@u-bordeaux.fr